

intervention pasteur

(Paris 15ème)

BILAN DE DEUX TENTATIVES D'EXCLUSION DE LA CGT

Jun 71 et Jun 72

La boîte : deux usines principales : Garches (500) et Paris (1500 dont 400 ouvriers) ; division de la boîte : recherche/production ; paternalisme prononcé.

Plusieurs syndicats (7 !) dont la CFT (minoritaire). La section syndicale CGT est extrêmement croupion, collaborationniste, jusqu'à l'intervention des camarades Pas de grève depuis 70 ans. La première ayant lieu en mai 72. La section était totalement coupée de l'UL jusqu'à notre intervention. Elle appartient au syndicat général de la Santé privée (tenue par un réformiste et collaborateur de classe, V. — les mots sont pesés), lequel fait partie de la fédération générale des personnels des Services Publics et des Services de Santé.

Notre intervention a débuté il y a un peu plus de deux ans.

I — Contexte et déclenchement

1er juin 71 : nous intervenons depuis un an et demi à peu près. La Taupe comprend cinq militants. La feuille (Sérum de Vérité) est bien reçue. C'est la seule feuille. A noter qu'il n'y a pas ou très peu de feuille syndicale CGT à cette époque.

Nos camarades, jeunes militants syndicaux, ne sont pas encore « reconnus » par la base, mais sont repérés par la direction syndicale comme empêcheurs de tourner en rond. Néanmoins, sous leur impulsion, la section commence à revivre.

Début juin, la LC publie le projet de protocole d'accord entre syndicats et direction pour le reclassement des catégories C et D. Ce projet, auquel ne manque que la signature de la direction, n'a pas été discuté dans le syndicat (!) et il est dégueulasse. Après nous être battus au bureau de section pour la sortie d'un tract, nous le publions (en tant que LC) le critiquons, nous mettons en avant un certain nombre de mots d'ordre, et enfin, nous faisons appel pour qu'il soit discuté en assemblée.

A l'initiative de certains membres du « bureau » (le groupe amical qui s'occupe des questions syndicales de la CGT et qui comporte très peu de membres du PC inactifs de surcroît) et soutenus par les stals de l'UL-XVème — dont c'est une des premières apparitions depuis plusieurs années — l'exclusion d'un syndiqué et d'un délégué du personnel est demandée. L'AG refuse le vidage.

En juin 72 : le contexte est très différent. Parmi les deux menacés d'expulsion, un a quitté la boîte, l'autre est délégué du personnel. Un autre, qui n'avait pas été menacé en 71, a été élu secrétaire de la section CGT.

En mai 72, a lieu la *première grève* à l'institut contre les reclassements C et D, essentiellement sous l'impulsion de la Taupe qui comprend à cette époque cinq militants actifs.

Le secrétaire et le délégué du personnel le sont tout particulièrement. La grève est fortement marquée par notre influence (mots d'ordre, fonctionnement démocra-

tique, comité de grève). C est un demi-succès, mais après la grève les aspects positifs apparaîtront prédominants, 20 à 30 travailleurs demandent leur carte CGT. Le 15 juin, estimant avoir un dossier suffisant, le syndicat général et la fédération envoient aux syndiqués une lettre-tract demandant l'exclusion des deux camarades (voir annexe 1).

II. — La « trame » de la riposte en '72

Le but premier que nous avons est : rendre impossible l'exclusion par l'AG des syndiqués. A défaut de l'exclusion par les syndiqués, le bureau du syndicat général (organisme croupion placé sous la direction du permanent -bonaparte V.) peut prononcer l'exclusion. Dans cette hypothèse il s'agit de faire payer très cher l'exclusion.

Les divers niveaux de notre riposte sont :

a) réponse aux calomnies personnelles (juin 72) ;
b) préparation (dans le groupe Taupe, si possible plus largement) des AG. Vis-à-vis de l'exclusion, les camarades *refusent* d'entrer dans le jeu « membre ou pas membre de la LC ou de la Taupe ». L'idée fondamentale c'est : « là n'est pas la question ». Dans la feuille de la Taupe, nous *expliquons* pourquoi « là n'est pas la question ». Les camarades se défendent comme :

-- des militants syndicaux actifs : il faut juger sur les actes ;

-- mais des militants qui ont des idées et les défendent (voire III) (1) :

c) sortie d'une ou plusieurs feuilles spéciales sur le thème de la démocratie syndicale (annexe 3) ;

d) *utilisation du poids national de l'organisation*. Il s'agit de donner à tout moment à l'affaire la dimension nécessaire pour qu'une exclusion coûte le plus cher possible. D'autre part, l'exclusion est une affaire assez importante pour être placée sous le contrôle des instances parisiennes voire nationales. Cette préoccupation fut totalement absente en juin 71 : le groupe Taupe avait pris l'habitude de résoudre lui-même tous ses problèmes et le reste de la cellule de se reposer sur le GT. La DS ne fut prévenue qu'au bout d'une semaine. En revanche, en juin 72, la DS fut prévenue immédiatement, la commission ouvrière de section et dans une moindre mesure la commission ouvrière parisienne suivirent la question de bout en bout.

III. — La contre-attaque : le problème des clivages

A partir du moment où on refuse la logique bureaucratique, le problème va être de tendre à établir un *clivage* tactique dans le syndicat.

En 71, nous avons choisi de faire le clivage autour de la question du reclassement. En affirmant combien il était bizarre de chercher à passer sous la table le projet de reclassement, en réaffirmant nos mots d'ordre pour la